

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 MAI 2013

Présents - MM Anthony FAVRE Maire, Bernard VILLIEN 2^{ème} adjoint, Roland RICHERMOZ 3^{ème} adjoint.

MM. Valérie FOUCAULT, Roger POUSSIN, Robert DELEAGE, Audrey MARCHAND-MAILLET, Jérôme CLEAZ, Patricia MARCHAND-MAILLET, Francis DANCRE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés – MM. Jean-Paul DAVID, Yann ALLAIN, Marie-Suzanne GROETZINGER (pouvoir donné à Patricia MARCHAND MAILLET), Michel SICARDI

Absent – M. Michel GIROD

Date de la convocation : 26 avril 2013

Ouverture de séance : 19 h 15

Clôture de séance : 21 h 30

Le Conseil Municipal nomme, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Patricia MARCHAND MAILLET, comme secrétaire de séance et Madame Sylvie PLANCHAMP, secrétaire générale, comme auxiliaire.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 08 avril 2013, sans réserve, ni observation.

Monsieur le Maire énonce les différents points de l'ordre du jour et déclare la séance ouverte :

- ✓ Révision du PLU – Arrêt du projet
- ✓ ONF – Travaux sylvicoles programme 2013
- ✓ Subventions aux associations (suite)
- ✓ Modification d'un emploi saisonnier
- ✓ Présentation des demandes d'urbanisme en cours d'instruction
- ✓ Aménagement ludique « Pierres Blanches »
- ✓ Présentation du tourisme estival en montagne par M. Jean-Yves DUBOIS, responsable de la commission « Tourisme estival » au Versants d'Aime
- ✓ Questions diverses

ADMINISTRATION GENERALE

1 PLAN LOCAL d'URBANISME – ARRET du PROJET de REVISION

Monsieur le Maire rappelle que le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), élaboré par le bureau d'études et la commission communale compétente, a été présenté lors de la dernière réunion du conseil municipal le 08 avril dernier. Tous les documents concernés pouvaient être consultés en mairie par les élus jusqu'à ce jour. Ce projet doit être maintenant arrêté par l'assemblée délibérante avant d'être transmis pour avis aux personnes publiques associées et consultées, pour être soumis ensuite à enquête publique.

INFORME l'assemblée que la concertation s'est effectuée en application de l'article L300-2 du code de l'urbanisme tout au long de la procédure de révision et conformément à la délibération du 08 avril 2010, prescrivant la révision du PLU et fixant les modalités de concertation ; il donne lecture du bilan de concertation.

Sur la demande des membres présents, Roger POUSSIN et Bernard VILLIEN reprennent les plans de zonage de chaque secteur et commentent les principales modifications apportées au PLU initial.

Monsieur Anthony FAVRE rappelle que les deux principaux projets d'aménagement concernent les hameaux de Bonconseil et de Montchavin. Il tient également à préciser que, contrairement aux rumeurs, la surface totale agricole sur l'ensemble du territoire n'a pas été réduite, seule une parcelle agricole située à Montchavin a été supprimée mais sa superficie est insignifiante (280 m²).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Conseillers en exercice : 15 – Présents : 10 – Votants : 11 – Pour : 11

APPROUVE le bilan de concertation, tel qu'il a été présenté

ARRETE le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bellentre, tel qu'il a été élaboré et proposé, avec prise en compte des quelques erreurs matérielles relevées lors de la présentation

FINANCES - TRAVAUX

1 FORET COMMUNALE – DEMANDE de SUBVENTION TRAVAUX 2013

Monsieur le Maire rappelle la programmation annuelle des actions de l'Office National des Forêts (ONF) pour l'année 2013, dont les crédits ont été inscrits au budget primitif 2013.

La nature des travaux susceptibles d'être financés par la Région est la suivante : nettoyage et dépressage de semis naturels. Le montant estimatif des travaux est de 11 512 euros HT.

PRESENTE le dispositif de financement relatif à ce projet :

- **dépense subventionnable : 11 512 € HT**
- montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil régional : 1 727 € HT (15 %)
- montant de l'autofinancement communal : 9 785 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Conseillers en exercice : 15 – Présents : 10 – Votants : 11 – Pour : 11

APPROUVE le plan de financement présenté et note que la somme à la charge de la commune (9 785 € HT) sera financée par la vente des coupes de bois.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

SOLLICITE l'aide du Conseil régional pour la réalisation des travaux subventionnables et lui demande l'autorisation de commencer les travaux susvisés avant la décision d'octroi de l'aide.

Roger POUSSIN a rencontré une association d'insertion et il pense que pour l'entretien des sentiers et autres, il serait peut-être intéressant pour les prochaines années de passer par ce type d'association.

2 SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS – ANNEE 2013

Monsieur le Maire rappelle que la somme de 612 100 € a été inscrite au compte 6574 du budget principal 2013, pour l'octroi de subventions aux différentes associations communales et extra-communales. La somme de 605 970 € a déjà été attribuée, le solde disponible s'élève à 6 130 €. Il présente trois nouvelles demandes : Roller Hockey Club de Tarentaise, Handball Club d'Aime/la Plagne et l'association Bambin'eau à Bourg Saint Maurice.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Conseillers en exercice : 15 – Présents : 10 – Votants : 11 – Pour : 11

CONSIDERANT que le nombre d'adhérents au Roller Hockey Club de Tarentaise est stable et que le Handball Club d'Aime/La Plagne ne perçoit plus de subvention de l'office du tourisme ;

DECIDE d'allouer les subventions suivantes :

- Roller Hockey Club Tarentaise : 4 000 € (maintien de la subvention de 2012)
- Handball Club Aime/La Plagne : 500 €
- Association Bambin'eau à BSM : demande de renseignements complémentaires

1 MODIFICATION d'un EMPLOI SAISONNIER pour l'ETE 2013

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal, lors de sa séance du 18 mars dernier, a créé deux emplois saisonniers pour l'entretien des sentiers : un pour la période du 13 mai au 08 novembre 2013 et l'autre du 10 juin au 06 septembre 2013. Il propose, pour des raisons d'organisation et afin de rendre les sentiers praticables le plus tôt possible, de faire démarrer les deux agents en mai, sans augmenter l'enveloppe budgétaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Conseillers en exercice : 15 – Présents : 10 – Votants : 11 – Pour : 11

CONSIDERANT qu'il est préférable d'effectuer l'entretien des sentiers au printemps ;

DECIDE de modifier les dates du deuxième poste, sans en changer la durée, de la façon suivante : 27 mai au 24 août 2013. Les conditions d'embauche figurant sur la délibération n° 2013/030 restent inchangées.

↳ URBANISME/FONCIER

2 PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES EN COURS D'INSTRUCTION

Pétitionnaire	Lieu	Objet
Permis de construire		
BUTHOD Térance	Montchavin	Extension d'un chalet existant
DIMIER David	Bellentre	Extension d'un chalet existant
SAP	Les Bauches	Remplacement Télésiège Les Bauches
Déclarations préalables		
CLEAZ-SAVOYEN Chantal	Montorlin	Agrandissement du bâti existant
COURTAUX Thierry	Montchavin	Pose de volets Résidence les Cotes
COURTOIS Michel	Montchavin	Création d'ouverture restaurant
FASOLA Pierre	Le Gothard	Construction d'une pergola

Ces dossiers présentés par Monsieur Bernard VILLIEN sont consultables en mairie par les membres du conseil municipal.

↳ INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

1 - Aménagement ludique « Pierres Blanches » – Francis DANCRE présente l'aménagement projeté au lieu-dit « Pierres Blanches », avec l'installation d'une table d'orientation.

Il liste tous les sentiers qui ont été aménagés et donne lecture du programme 2013. Il rappelle les pictogrammes utilisés pour la signalétique.

2 - Tourisme estival en montagne – Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Monsieur Jean-Yves DUBOIS, responsable de la commission « Tourisme estival » aux Versants d'Aime et Monsieur Nicolas RACT, chargé du développement économique et de l'aménagement de territoire.

Monsieur DUBOIS présente et commente le document élaboré par Mlle Sandrine CLAIRE, dans le cadre d'un stage effectué au sein de la communauté de communes, concernant l'accompagnement des élus du canton dans la définition d'une stratégie de développement touristique pour l'été. Il explique la démarche engagée par les Versants d'Aime sur cette thématique et l'importance de travailler ensemble, de coordonner tous les acteurs, de mieux valoriser l'existant et de créer un produit commun et/ou un évènement fédérateur.

3 - CM de juillet – La séance initialement prévue le 1^{er} juillet sera reportée au lundi 08 juillet.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le **lundi 03 juin 2013** à 19 heures à la salle de réunions de la mairie.